



Paris, le 17 janvier 2007

à Monsieur Jean SEBEYRAN
Secrétaire Général de la Caisse des dépôts

Objet : Proposition d'ouverture d'une crèche d'entreprise.

Monsieur le Secrétaire Général,

Des collaborateurs et collaboratrices de notre institution ont saisi mon organisation syndicale des difficultés qu'ils ou qu'elles rencontrent pour le placement de leurs jeunes enfants en crèche. Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle puisqu'on estime, au plan national, que seulement 9 % des enfants de moins de trois ans ont une place dans une crèche.

Face à ce déséquilibre criant entre l'offre et la demande, les parents qui exercent une activité professionnelle sont conduits soit, à solliciter un congé parental pour assurer convenablement l'éducation et la garde de leurs enfants, soit, à trouver d'autres modes de garde (recours à la famille, à des amis...) qui génèrent, compte tenu de leur caractère souvent temporaire, non seulement un stress supplémentaire pour les parents, mais également un absentéisme plus fréquent.

A l'occasion de la Conférence de la famille d'avril 2003, un train de mesure avait été adopté pour accompagner, notamment par des aides financières et des réductions de charges, les entreprises qui mettent en place des crèches d'entreprises.

Ce mode de garde est largement plébiscité par les parents pour sa flexibilité. Quant aux entreprises, elles l'utilisent pour communiquer, recruter et fidéliser leurs collaborateurs(rices).

C'est pourquoi, sous réserve d'une analyse plus poussée des besoins, la CFTC vous demande d'engager un groupe de réflexion sur la faisabilité d'un projet de création d'une crèche d'entreprise. Ce groupe pourrait être utilement composé des représentants du conseil d'administration du COSOG, au sein duquel la CFTC portera cette proposition. Vous comprendrez que la réflexion ne pourra être sérieusement poursuivie au sein du COSOG que dans la mesure où l'employeur consent à mettre à disposition de ce dernier, notamment les locaux nécessaires à l'implantation de cette structure d'accueil sur différents sites de l'établissement public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Syndicat CFTC,
Le Secrétaire Général,

Laurent GUERET